

Luxembourg, le 11 janvier 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement:

« Depuis peu, les sacs bleus Valorlux ont été remplacés par des sacs verts dans 21 communes du pays. Le sac vert peut accueillir les mêmes déchets que le sac bleu mais également des sacs en plastique ainsi que des films en plastiques. Valorlux a également mis en place 15 stations de collecte « RE-Box » dans lesquels le consommateur peut déposer, entre autres, des pots de yaourt, gobelets ainsi que des barquettes et blisters.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement :

- *Combien de communes proposent le système de collecte du sac bleu (ou vert) à leurs habitants ?*
- *Est-ce que le nouveau système des sacs verts sera également proposé aux autres communes du pays ?*
- *Dans l'affirmative, à quelle échéance cette mise en place est-elle prévue ?*
- *Pour quelle raison les pots de yaourt, gobelets ainsi que les barquettes et blisters ne sont-ils pas collectés également via le nouveau système de collecte du sac vert ? Est-il prévu que ce système puisse également collecter ces déchets à l'avenir ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Max HAHN
Député

Claude LAMBERTY
Député